



# SIT'infos

Bulletin du SIT77 - N°1 - Février 2013 - Directeur de publication : David Charpentier

Imprimé et distribué par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique

## Le mot du Secrétaire Général :

Il y a 6 mois, en août 2012, un nouveau syndicat de salariés est né : le SIT77, Syndicat Indépendant des salariés du Tourisme, de l'Hôtellerie-Restauration et des Parcs de Loisirs de Seine-et-Marne

Depuis, notre équipe syndicale se développe et se structure, conformément à nos statuts et à nos décisions collégiales, pour représenter-informer-défendre les salariés, de façon motivée, efficace et indépendante.

Vous pouvez retrouver nos écrits, actions, revendications et propositions sur notre blog :  
<http://SIT77.overblog.com>

Si vous vous retrouvez dans notre démarche syndicale, alors n'hésitez-plus : rejoignez-nous !

Salutations syndicalistes indépendantes,

Pour l'équipe du SIT77, le Secrétaire Général, David CHARPENTIER

### Le SIT77 :

#### ☞ **est un Syndicat indépendant et démocratique**

Toutes les décisions du SIT77 sont collégiales, et les orientations sont votées par les adhérents en Assemblée Générale

#### ☞ **est un Syndicat fiable et transparent**

Le SIT77 fait toujours ce qu'il dit et dit toujours ce qu'il fait

#### ☞ **est un Syndicat utile et constructif**

- Défendre les droits des salariés, par le dialogue chaque fois que c'est possible, et par le rapport de forces si besoin...
- Agir pour maintenir des conditions de travail satisfaisantes
- Obtenir de véritables contreparties aux objectifs atteints et aux efforts des salariés : nous voulons du Gagnant-Gagnant !



Le SIT 77, une équipe indépendante et solidaire, aux côtés des salariés

Témoignage de Francesco PITARI, salarié de l'Hotel Elysée-Val-d'Europe, Délégué du Personnel :

### **« Pourquoi j'ai rejoint le SIT77... »**

*J'ai rejoint le syndicat SIT77 parce que j'en connais les fondateurs, et je peux témoigner de leur rectitude morale et de leur engagement social.*

*J'ai rejoint le syndicat SIT77 parce que je suis un salarié du tourisme : le tourisme représente, à lui seul, 21000 emplois environ en Seine-et-Marne, et avant la création du SIT77 il n'y avait pas de syndicat voué à représenter les intérêts de ces salariés et à construire les bases pour améliorer leurs conditions de vie.*

*J'ai rejoint le Syndicat SIT77 parce que je voulais enfin des faits, des résultats, de la transparence, et de la participation... et non pas de la bureaucratie, des appareils, des paroles et du bruit...*

*Bref, j'invite tous les salariés du tourisme, tous mes collègues, à suivre mon exemple, et à adhérer au SIT77 !*

Le SIT77 sur internet : <http://SIT77.overblog.com>

## Janvier 2013 : Premières élections pour les militant(e)s du SIT77 !...

Ce 22 janvier 2013 aura vu une quinzaine de membres de l'équipe syndicale du SIT77 d'Eurodisney se présenter comme candidat(e)s indépendant(e)s aux élections des membres de CHSCT de cet important parc de loisirs.

Bien sûr, face aux listes de la CFDT (premier syndicat de l'entreprise) et des 2 alliances CGT-CGC-SIPE et FO-CFTC-UNSA, il était presque impossible pour nos militant(e)s de se faire élire... Mais là n'était pas l'essentiel : c'est déjà une première étape importante dans l'émergence de notre syndicat...

Ainsi, au-delà des votes obtenus (pour info, au Ranch Davy Crockett nous n'avons manqué que de 2 voix d'avoir un élu...), nos militant(e)s ont osé montrer, en toute indépendance, qu'une autre voie syndicale est possible... et que ce n'est qu'un début !...



Bravo à eux !!!...

### Courrier du SIT77 à Mr Philippe GAS, PDG d'EURODISNEY

A Esbly, le 10 Décembre 2012

Monsieur,

Notre organisation syndicale, récemment créée, et qui se veut à la fois revendicatrice, constructive et indépendante, se fait aujourd'hui auprès de vous le relais et le soutien des réclamations-revendications légitimes des salariés de votre entreprise.

A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir donner une suite favorable aux demandes suivantes :

1/ **Permettre aux salariés évalués en bonne performance annuelle ("rating 3") de pouvoir postuler** à toute ouverture de poste ou promotion, et pas seulement aux salariés évalués en rating 1 ou 2 (excellente ou très bonnes performance). En effet, le parcours professionnel ne doit pas exclure les salariés ayant eu une bonne performance, sinon cela serait source de démotivation. Par ailleurs, un autre risque existe : l'attribution du rating 2 pourrait être l'objet d'interprétations voire de limitations (quotas) voire de formes directes ou indirectes de copinage. Il est encore temps pour la Direction de reconsidérer sa position.

2/ **Mettre en place le plus rapidement possible une prime d'intéressement sur l'atteinte des objectifs**, versable à l'ensemble des salariés de votre entreprise. En effet, alors que la solidarité et l'esprit d'équipe semblent être au coeur de votre nouvelle démarche managériale dite de "Team Talent", il est objectivement indispensable que cela se traduise aussi sur le plan salarial.

Ces 2 demandes, qui nous semblent légitimes, n'ont d'autre objet que de permettre de combler le fossé qui s'était installé au fil des années entre la Direction d'entreprise et l'ensemble des salariés, dont les principales attentes aujourd'hui portent sur la préservation de leurs conditions de travail et la définition claire de perspectives d'évolution professionnelle et salariale motivantes, tout cela dans un climat serein de dialogue et de respect. Nous espérons, à notre niveau, et dans nos prérogatives, pouvoir y contribuer utilement.

Dans l'attente, veuillez recevoir nos salutations respectueuses,

Pour le SIT77 et sa Commission Exécutive, le Secrétaire Général David CHARPENTIER

Pour les militants SIT77 d'Eurodisney, Bernadette CAUDRON et William GUILHEM

#### Demande d'adhésion au SIT77 :

NOM : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Emploi : \_\_\_\_\_

#### Date et Signature :

Cotisation annuelle :  Chèque  Espèces  Prélèvement par RIB (à joindre)

\* temps partiel 16 h = 15 € \* 25-32 h = 30 € \* Employés et AM = 60 € \* Cadres et Assimilés = 90 €  
( La cotisation syndicale est déductible à 66% de vos impôts = un reçu fiscal vous sera fourni à cet effet )